



Assemblée générale

UN LIBRARY

OCT 18 1992

UN/LA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/47/564
21 octobre 1992

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

Quarante-septième session

Points 15 a), 18, 32, 44, 60, 62, 71,
78, 79, 80, 81, 83, 92, 93, 94, 95,
96 et 101 de l'ordre du jour

ELECTIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES PRINCIPAUX :
ELECTION DE CINQ MEMBRES NON PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

DROIT DE LA MER

APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

RAPPORT DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES GENERATIONS
PRESENTES ET FUTURES

COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE D'ELIMINER LA PAUVRETE
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT

DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION

DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROMOTION DE LA FEMME

STUPEFIANTS

RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES,
QUESTIONS RELATIVES AUX REFUGIES, AUX RAPATRIES ET AUX PERSONNES
DEPLACEES ET QUESTIONS HUMANITAIRES

MOYENS D'ETUDE ET DE FORMATION OFFERTS PAR LES ETATS MEMBRES
AUX HABITANTS DES TERRITOIRES NON AUTONOMES

Lettre datée du 25 août 1992, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre du 17 août 1992 que le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Iles Salomon auprès de l'Organisation des Nations Unies vous a adressée au nom de l'Australie, des Etats fédérés de Micronésie, de Fidji, des îles Marshall, des Iles Salomon, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa et de Vanuatu, pour vous demander de bien vouloir faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale le texte du Communiqué final que le Forum du Pacifique Sud a publié le 20 août 1992 (A/47/391).

Au paragraphe 54 de l'annexe à la lettre susmentionnée, il est fait mention de "Taiwan/République de Chine". Cette appellation va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale, en date du 25 octobre 1971. L'utilisation d'une telle appellation dans des documents de l'Organisation des Nations Unies est donc totalement inadmissible et nous ne pouvons que la déplorer. Je tiens à réaffirmer ici qu'il n'y a qu'une seule Chine dans le monde, la République populaire de Chine. Taiwan est une partie inaliénable du territoire de la République populaire de Chine et le Gouvernement chinois s'élève contre tout type de relations officielles que pourraient avoir avec les autorités de Taiwan les pays entretenant des relations diplomatiques avec la Chine.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 15 a), 18, 32, 44, 60, 62, 71, 78, 79, 80, 81, 83, 92, 93, 94, 95, 96 et 101 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République
populaire de Chine auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) LI Daoyu
